

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION 2024 pour l'achat d'un vélo avec ou sans assistance électrique

Par délibération en date du 20 février 2024, le Conseil Municipal de Béthény a décidé d'octroyer une subvention de 80€ à 250€ dans la limite de 25% du montant d'achat, et des crédits votés, pour les particuliers, âgés d'au moins 18 ans, dont la résidence principale est à Béthény, pour l'acquisition d'un cycle **AVEC OU SANS** assistance électrique, dès lors qu'ils auront déposés un dossier, par courrier ou par téléservice, et que celui-ci sera retenu.

Le règlement d'attribution 2024 est consultable en ligne et la demande de subvention est possible via le téléservice dédié sur le site de la ville www.ville-betheny.fr

A noter :

- La collectivité se réserve le droit de solliciter à tout moment les documents originaux, notamment la facture d'achat du cycle faisant l'objet de la subvention.
- Le présent dispositif est cumulable avec d'autres aides de l'Etat (www.service-public.fr) et de la Communauté Urbaine du Grand Reims (www.grandreims.fr), qui feront l'objet de demandes spécifiques par le demandeur, s'il le souhaite, aux différents services selon leurs conditions.

1. DEMANDEUR

Nom d'usage *

Nom de naissance *

Date de naissance *

Adresse *

Téléphone*

et/ou

Mail*

2. INFORMATIONS SUR LE VELO

enseigne d'achat *

N° de facture *

date de facture *

prix *

.../...

3. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je certifie sur l'honneur (*cocher les cases au choix*) *

- Que le cycle (classique, pliant, cargo, adapté) que j'ai acquis personnellement est un modèle neuf, ou d'occasion acquis auprès d'un professionnel à l'exclusion des achats réalisés sur internet, homologué aux normes françaises et européennes en vigueur.
- Que le cycle que j'ai acquis personnellement est un modèle répondant à un usage du quotidien et n'est donc pas un cycle à usage sportif, VTT, vélo pour enfant etc.
- Que je suis une personne physique majeure justifiant d'une résidence principale à Bétheny
- Que je justifie d'un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 14 089€ (avis d'imposition 2023 sur le revenu 2022).
- Que je ne disposerai que d'une seule aide de la ville de Bétheny au titre du présent dispositif dans la limite d'une subvention par foyer fiscal et par an.
- Que je suis informé(e) que le non-respect des conditions d'attribution entraînera la restitution de l'aide dans les 3 mois en cas de cession du vélo, et des poursuites pénales pour abus de confiance.
- Que je suis également informé(e) que la collectivité se réserve le droit de solliciter à tout moment les documents originaux, notamment la facture d'achat du cycle faisant l'objet de la subvention et je m'engage à fournir ces éléments.
- Que je ne céderai pas ce vélo dans les 5 années suivant son acquisition.
- Qu'il s'agit précisément d'un vélo à Assistance Electrique (VAE) répondant à la norme réglementaire du pédalage assisté au sens de l'article R.311-1 du code de la route et n'utilisant pas de batterie au plomb.

4. PIECES A FOURNIR EN COMPLEMENT DU PRESENT FORMULAIRE

- Pièce d'identité (recto-verso pour la carte d'identité) *
- Attestation de domicile de moins de 3 mois au nom de l'acquéreur du vélo *
Facture de gaz, d'électricité, de téléphone, d'eau...
- Facture acquittée du vélo aux nom et prénom du demandeur *
- Copie intégrale de l'avis d'imposition de l'année précédant l'achat du vélo (avis 2023 sur le revenu 2022) *
- Relevé d'Identité Bancaire*
- Document officiel indiquant les marques et références et/ou caractéristiques techniques du cycle. *

(* pièce ou réponse obligatoire)

Je confirme l'exactitude des informations portées sur la présente demande

Date et signature du demandeur

.../...

FORMULAIRE PAPIER A REMETTRE AVEC LES PIECES JUSTIFICATIVES :

Par dépôt direct en mairie : à l'accueil ou dans la boîte à lettre de la collectivité, située au niveau du portillon d'accès piéton menant au musée de l'Aéronautique.

- **Par courrier, cachet de la poste faisant foi** à l'adresse suivante : Mairie de Bétheny (subvention vélo)
- Place de la Mairie – 51450 BETHENY.